

**RAPPORT
DE DURABILITÉ
2023**



PRÉFACE DU CEO

THOMMEN GROUP

- 4 Un réseau mondial, des racines suisses
- 5 Les trois marques du Thommen Group
- 7 Nos moments forts de 2023

STRATÉGIE ET GESTION

- 8 Stratégie
- 9 La direction de Thommen Group
- 10 Thèmes essentiels
- 12 Gestion des thèmes essentiels
- 14 ODD et progrès

ENVIRONNEMENT

- 16 Énergie et climat
- 20 Gestion de l'environnement

SOCIAL

- 25 Collaborateurs
- 29 Société et innovation

GOVERNANCE

- 33 La conformité: gestion des risques, lutte contre la corruption et conformité à la loi
- 35 Création de valeur et chaîne d'approvisionnement

VUE D'ENSEMBLE

- 36 Chiffres et Faits 2022
- 38 Méthodologie: Description des indicateurs environnementaux
- 40 Indice GRI
- 43 Mentions légales

Remarque
pour une meilleure lisibilité, la majorité des termes utilisés dans ce rapport sont au masculin. Toutefois, ces derniers incluent les femmes ainsi que les personnes diverses.

L'année de référence pour les objectifs est 2020, par rapport à la stratégie de durabilité qui a été adoptée.

PRÉFACE DU CEO

CHÈRES LECTRICES, CHERS LECTEURS,

Pour le Thommen Group, une gestion durable se définit par l'association d'une croissance rentable et d'une stabilité financière, accompagnées d'une responsabilité écologique et sociale vécue. Fidèles à notre mission «Créer des ressources, préserver les ressources», nous apportons, en tant que leaders du marché du recyclage, une contribution essentielle à l'utilisation durable des matières premières en réintégrant les matières premières secondaires dans le cycle des matériaux. La durabilité fait donc partie intégrante de notre activité principale.

L'année dernière, nous avons consolidé notre stratégie de durabilité en nous fixant des objectifs ambitieux pour les enjeux pertinents. Le présent rapport montre de manière transparente où nous en sommes actuellement par rapport à ces objectifs.

Analyse de matérialité

Les thèmes prioritaires ont été définis sur la base de l'enquête menée en 2022 auprès des parties prenantes internes. Au cours de l'année de référence actuelle, les parties prenantes externes ont confirmé que tant les thèmes identifiés que les objectifs de durabilité fixés sont toujours pertinents.



Pouyan Dardashti, CEO Thommen Group

Nous voulons continuer à consolider et à développer notre rôle de pionniers en matière d'économie circulaire.

Des innovations, des technologies et des processus efficaces

En 2023, nous avons poursuivi le développement des thèmes de l'innovation ainsi que des technologies et des processus efficaces. L'un des points forts de l'année a été la mise en service, à l'automne, de notre nouvelle usine ultramoderne de recyclage des appareils électroniques usagés à Regensdorf. Dans notre volonté de miser sur les énergies renouvelables et de réduire les émissions de CO₂, nous avons poursuivi avec succès l'électrification de notre parc de véhicules et plus que doublé nos capacités photovoltaïques par rapport à l'année précédente.

Le classement de durabilité d'EcoVadis confirme que nous sommes sur la bonne voie: cette année, malgré de nouvelles règles plus strictes dans le processus d'évaluation, nous avons obtenu la médaille d'argent. Le Thommen Group se place ainsi dans le top 15% de toutes les entreprises listées sur EcoVadis.

Un engagement durable

Nous restons fidèles à nos objectifs de durabilité et cherchons toujours à nous améliorer. Nous voulons notamment continuer à consolider et à développer notre rôle de pionniers en matière d'économie circulaire. Notre engagement va au-delà de nos activités internes. Nous travaillons avec des clients et des partenaires commerciaux dans le cadre de projets concrets afin de développer de nouvelles solutions adaptées au cycle de vie et sommes membres de l'association économique swisscleantech depuis 2023. Dans ce cadre, nous nous engageons ensemble pour une économie de demain respectueuse du climat. Nous augmentons ainsi notre influence positive en matière de préservation des ressources. Nous demeurons ainsi le principal acteur de l'économie circulaire dans le cadre d'une économie neutre sur le plan climatique.

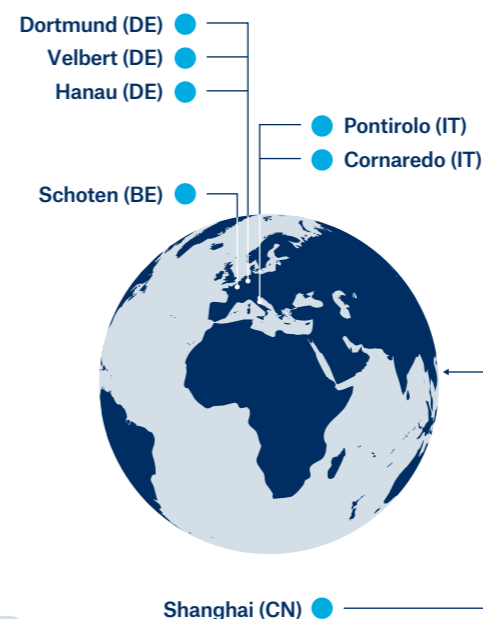
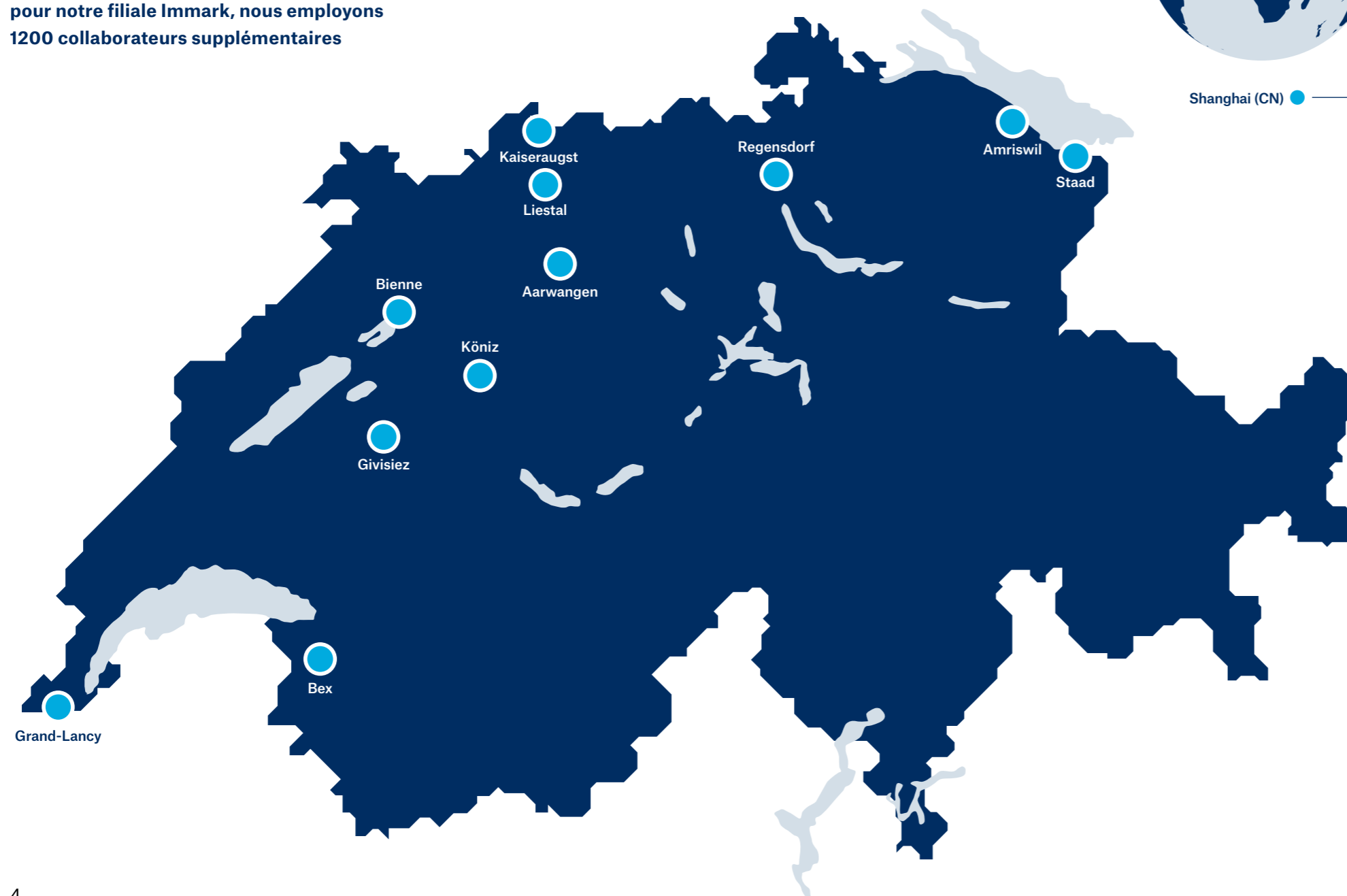
Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Bien cordialement,
Pouyan Dardashti, CEO

UN RÉSEAU MONDIAL, DES RACINES SUISSES

Le Thommen Group est une entreprise internationale de recyclage dont le siège est implanté à Kaiseraugst, en Suisse. Fondée par Gustav Thommen en 1936, l'entreprise compte aujourd'hui plus de 27 sites en Suisse, en Belgique, en Chine, en Allemagne et en Italie et emploie environ 750 collaborateurs. Grâce aux entreprises de désassemblage exclusives pour notre filiale Immark, nous employons 1200 collaborateurs supplémentaires

sur le deuxième marché du travail. La société mère du Thommen Group est Thommen Group AG, une société anonyme (SA) de droit suisse. Avec ses trois marques Thommen, Metallum et Immark, le Thommen Group est l'un des principaux fournisseurs européens de solutions complètes de recyclage.



LES TROIS MARQUES DU THOMMEN GROUP

THOMMEN

Depuis sa création, Thommen est devenu un acteur majeur du secteur du recyclage en Suisse. Sur un total de douze sites en Suisse, Thommen propose des prestations complètes dans le domaine de l'élimination et du recyclage pour l'industrie, les communes et en partie aussi pour les particuliers. Grâce à sa longue expérience et à son fort engagement, Thommen contribue à façonner l'avenir du recyclage en Suisse.

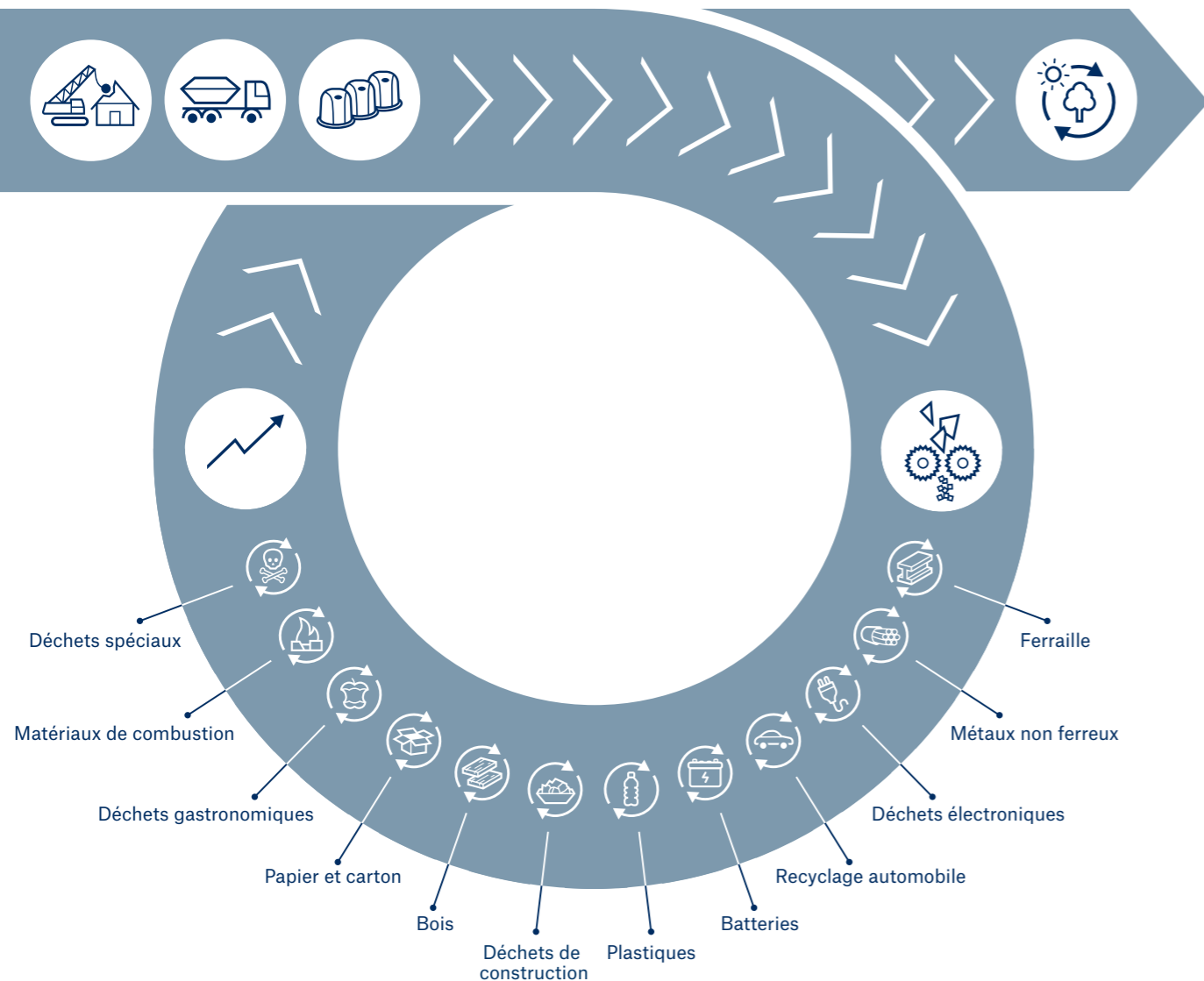
metallum

Metallum traite des activités commerciales internationales et est spécialisée dans le traitement et la commercialisation des métaux non ferreux et de leurs alliages. Metallum possède des filiales en Suisse, en Belgique, en Allemagne et en Italie, ainsi qu'un bureau à Shanghai. Metallum est l'une des principales maisons de commerce européennes avec une spécialisation dans le domaine des métaux non ferreux.

immark

Pionnier du recyclage électronique en Suisse, Immark est spécialisée dans la récupération et l'élimination des appareils électroniques et électriques usagés ainsi que dans le recyclage des appareils frigorifiques. En sa qualité d'entreprise leader dans ce domaine, Immark propose des concepts d'élimination complets et des solutions globales. Des matières premières précieuses peuvent ainsi être récupérées et réintégrées dans le cycle. Avec des installations à la pointe de l'innovation, Immark atteint un taux de recyclage impressionnant allant jusqu'à 98%.

100% D'ÉNERGIE RECYCLÉE



Élimination totale: Nous élaborons des concepts sur mesure pour l'élimination globale des déchets pour les entreprises artisanales, commerciales et industrielles ainsi que pour les communes.



Assainissement de substances nocives: Thommen est spécialisée dans l'assainissement professionnel, notamment le désamiantage et l'élimination des substances nocives.



Travaux de démolition: Thommen est une entreprise générale aussi expérimentée que fiable pour les travaux de démolition en tout genre.



Cabines de toilettes mobiles: Pour les manifestations et les chantiers, nous proposons un service complet avec des cabines de toilettes mobiles et des urinoirs (uniquement dans la région de la Suisse orientale).



Logistique et emballages: Nous proposons les contenants et les solutions de transport adaptés à chaque besoin de recyclage, tant au niveau national qu'international.



Centres de recyclage: Dans nos cinq centres de recyclage, les particuliers peuvent livrer et éliminer eux-mêmes leurs déchets et matériaux recyclables.

1 nouvelle usine de recyclage à Regensdorf

À l'usine Immark de Regensdorf, une usine de recyclage ultramoderne et hautement efficace a été mise en service au cours de l'année de référence.

15 nouvelles stations-service électriques

Du fait de l'électrification de notre flotte de véhicules, nous avons récemment inauguré 15 nouvelles stations de recharge électrique sur nos sites.

2'149'300 t d'émissions de CO₂ ont été économisées par nos clients

Grâce aux matières premières secondaires que nous fournissons, nos clients économisent de précieuses ressources naturelles et réduisent leurs émissions par rapport à l'utilisation de matières premières primaires.

Le calcul des émissions économisées s'effectue à l'aide des données DEFRA (Department for Environment, Food & Rural Affairs), qui comparent les matières premières primaires et les matériaux recyclés, incluant les émissions de scope 1 et 2 générées lors de la fabrication des matériaux par le Thommen Group, ainsi que l'élimination des sous-produits. Remarque: selon les explications du DEFRA, les données DEFRA utilisées couvrent l'ensemble de la chaîne de création de valeur des matières premières primaires et non seulement l'extraction des matières premières. Les chiffres fournis couvrent donc l'ensemble du cycle de vie des matériaux et servent uniquement de valeur indicative pour les économies réalisées par nos clients grâce à l'utilisation de matériaux recyclés. Par conséquent, les économies réelles peuvent être inférieures à celles présentées dans les données. Le Thommen Group a choisi d'utiliser les données DEFRA en raison de leur accessibilité au public.

35'662'604 tonnes-kilomètres transportées par rail

Le transport de marchandises par rail est efficace et respectueux de l'environnement. Dans la mesure du possible, nous transportons nos matériaux recyclés par rail.

65 points obtenus dans le classement EcoVadis



Nous avons amélioré notre score par rapport à l'année dernière. Nous sommes heureux d'avoir décroché, une fois de plus, la médaille d'argent.

10'478 d'émissions de CO₂ compensées



Le Thommen Group compense intégralement ses émissions de scope 1 et 2 pour l'année 2023 par l'achat de certificats CO₂ volontaires de Fair Recycling.

Plus de 90 parties prenantes externes consultées

Lors de la révision des thèmes essentiels, nous avons consulté plus de 90 parties prenantes externes grâce à un sondage en ligne. Les résultats reçus ont été intégrés dans la nouvelle matrice de matérialité.

Relevé des émissions du scope 3

En 2023, nous avons ajouté les émissions du scope 3 à notre bilan carbone. Cela nous donne désormais la possibilité de mettre en œuvre des mesures ciblées dans notre chaîne d'approvisionnement également.

1'007 kWp de nouvelles installations photovoltaïques réalisées

De nouvelles installations photovoltaïques ont été mises en service en 2023 sur nos sites de Kaiseraugst et de Köniz. Notre capacité de production d'électricité solaire a plus que doublé par rapport à l'année précédente et comprend désormais 1757 kWp.

STRATÉGIE

La transition vers une économie neutre en carbone ne saurait se faire sans l'adoption de l'économie circulaire. Pour la première fois, l'économie circulaire dissocie la croissance économique de la consommation de ressources. En tant que leader dans le domaine de l'économie circulaire, nous sommes les pionniers qui ouvrons la voie vers de nouvelles possibilités. C'est notre mission. Nous traitons un grand nombre de matériaux recyclables dans le respect de l'environnement et générons des produits de matières premières de haute qualité, adaptés à la réutilisation. Nous réduisons les déchets et protégeons les ressources rares. Faisant partie intégrante de l'activité commerciale du Thommen Group, la notion de cycle est donc bien ancrée dans notre ADN.

Chez Thommen Group, nous croyons fermement que la croissance rentable et la stabilité financière s'accompagnent de l'innovation, de solutions respectueuses de

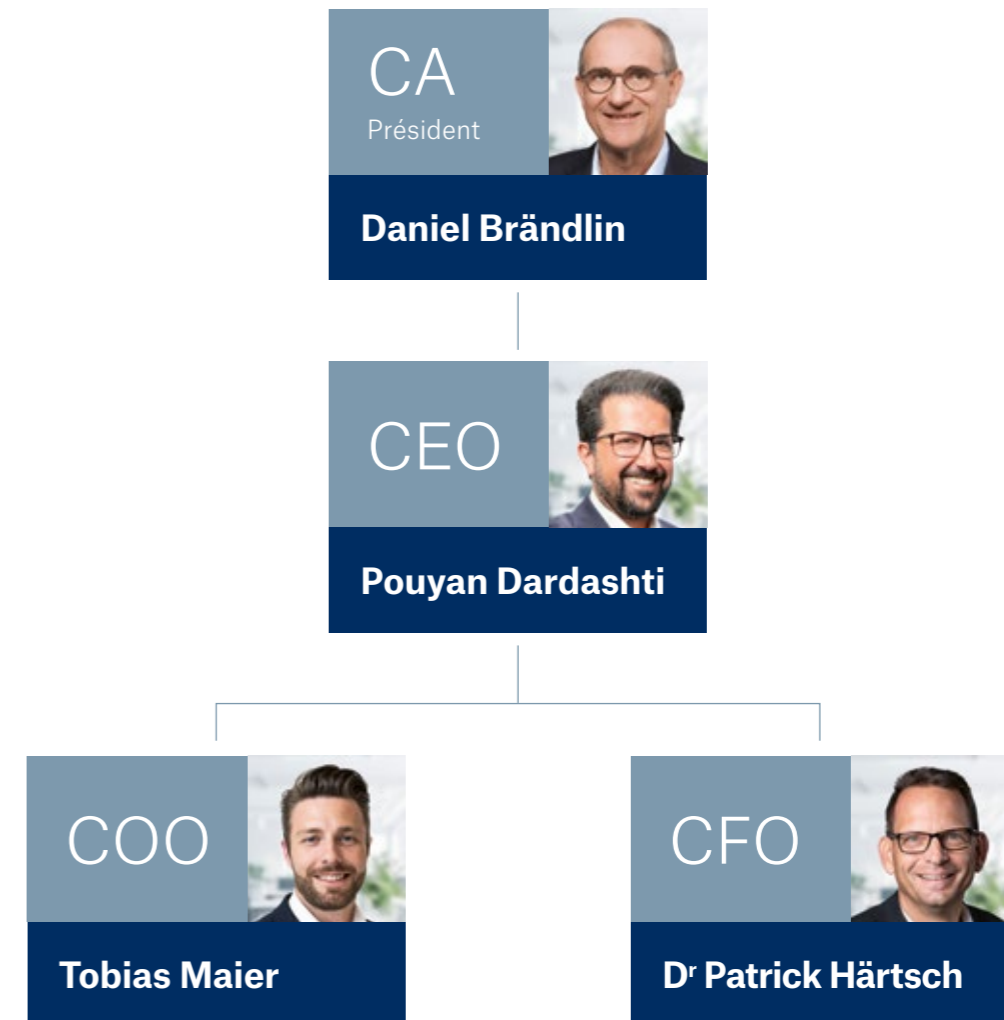
l'environnement et d'un engagement social. Pour y parvenir, nous avons à notre disposition des équipes spécialisées et une infrastructure ultramoderne sur lesquelles nous pouvons nous appuyer. Nous continuons à optimiser le taux de recyclage grâce au développement constant des technologies et en étroite collaboration avec nos partenaires.

En 2022, nous avons adopté notre stratégie de développement durable et nous nous sommes fixé des objectifs ambitieux dans les domaines de l'environnement, du social et de la gouvernance. Nous avons examiné les secteurs où l'impact de l'activité commerciale du Thommen Group sur l'environnement et la société est particulièrement pertinent (voir le chapitre sur les «Thèmes essentiels»). Les objectifs concrets et l'état de réalisation des objectifs se trouvent dans les chapitres thématiques ci-dessous.



LA DIRECTION DU THOMMEN GROUP

Le conseil d'administration est l'organe suprême du Thommen Group. Le conseil d'administration charge le CEO, qui est également le président de la direction, de diriger l'entreprise.



Le CEO est chargé de la responsabilité globale de la durabilité et de la gestion des thèmes essentiels, et il délègue des tâches opérationnelles spécifiques aux services spécialisés compétents. Le CEO soumet les thèmes pertinents à la direction, qui prend les décisions correspondantes. La stratégie de développement durable est adoptée par la direction en collaboration avec le conseil d'administration. Le conseil d'administration est informé au

moins une fois par an de l'état d'avancement des objectifs, des défis rencontrés et des éventuelles mesures correctives à prendre. Le rapport de durabilité est examiné et approuvé par la direction.

NOUS CONSIDÉRONS LA DURABILITÉ DE MANIÈRE GLOBALE DANS TOUS LES DOMAINES.

>90
clients et partenaires commerciaux ont été interrogés

7 entretiens individuels

Externe
Interne

THÈMES ESSENTIELS

À l'occasion du rapport 2022, une analyse de matérialité a été effectuée selon la directive GRI 3:2021. Il en a résulté une liste prioritaire de thèmes essentiels dans le domaine desquels les activités commerciales du Thommen Group ont ou peuvent avoir un impact important sur l'homme et l'environnement. La liste des thèmes essentiels a été soumise à un examen critique pour la période de rapport actuelle. Nous avons sollicité le point de vue de parties prenantes externes importantes à cette fin. Plus de 90 clients et partenaires commerciaux du Thommen Group ont été interrogés dans le cadre d'une enquête en ligne. En outre, sept entretiens individuels ont été menés avec des partenaires commerciaux, des clients et des représentants d'associations professionnelles sélectionnés.

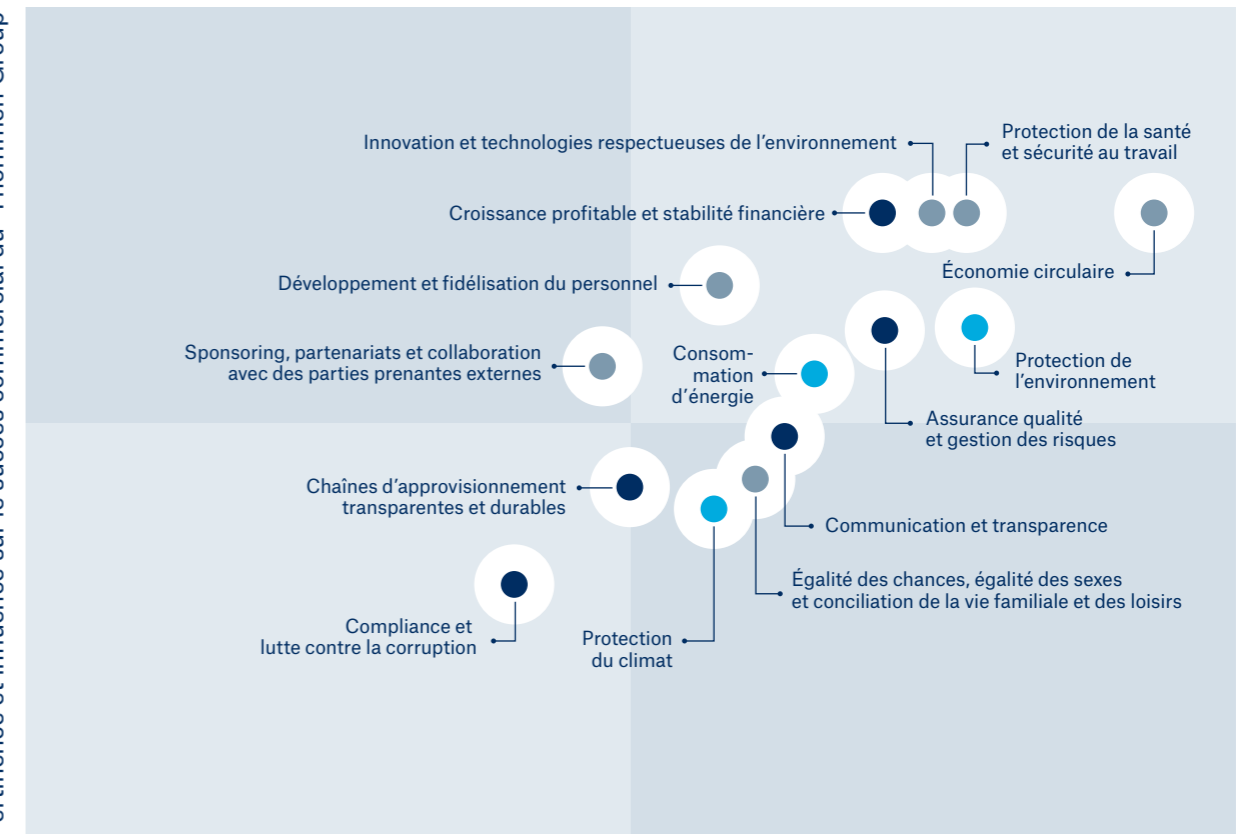
La consultation des parties prenantes externes a confirmé notre compréhension des thèmes essentiels. Les principaux domaines d'action que nous avons identifiés ont également été considérés comme prioritaires par les acteurs externes interrogés. Aucune lacune importante n'a été constatée.

Pour le rapport actuel, nous avons pris en compte une autre perspective: outre l'impact de nos activités, nous avons également examiné l'influence des thèmes essentiels sur le succès commercial du Thommen Group. Cette évaluation a été réalisée par les cadres internes. Cette deuxième perspective apparaît dans la matrice de matérialité. La matrice de matérialité actualisée a été présentée à la direction et approuvée par cette dernière.

Principaux champs d'action stratégiques

● Environnement ● Social ● Gouvernance

Pertinence et influence sur le succès commercial du Thommen Group



■ Importance des impacts économiques, écologiques et sociaux

GESTION DES THÈMES ESSENTIELS

Le code de conduite (Code of Conduct) adopté en 2022 sert de directive centrale pour le Thommen Group et ses partenaires. Celui-ci définit les engagements et les attentes

concernant différents thèmes, tels que la sécurité et la santé, les droits de l'homme ou la concurrence loyale.

Environnement

Thème essentiel

Responsabilités et approche de gestion

Consommation d'énergie
Protection du climat
Protection de l'environnement

Le domaine fonctionnel central Qualité, Environnement et Sécurité (QES) est chargé de la gestion environnementale, de la mise en œuvre des mesures, ainsi que de la collecte et du suivi des indicateurs clés pertinents (voir les chapitres «Énergie et climat» et «Environnement»).

Sur les sites suisses ainsi que chez Metallum Metal Trading S.r.l. (Italie) et Metallum Metal Trading GmbH (Allemagne), nous gérons un système de gestion de l'environnement selon la norme ISO 14001:2015. Celui-ci est certifié chaque année par des organismes tiers indépendants.

Social

Thème essentiel

Responsabilités et approche de gestion

Protection de la santé et de la sécurité au travail

L'équipe QES est responsable des thèmes de la protection de la santé et de la sécurité au travail, met en œuvre des mesures et collecte et surveille les chiffres clés pertinents (voir chapitre «Santé et sécurité»). Chaque année, notre système de gestion de la sécurité et de la santé au travail est certifié ISO 45001:2018 par un organisme tiers indépendant.

Développement et fidélisation du personnel
Égalité des chances, égalité des sexes et conciliation de la vie familiale et professionnelle

Le département des ressources humaines (RH) est responsable du thème des collaborateurs, en collaboration avec le département du développement du personnel (DP). L'équipe élabore des stratégies, met en œuvre des mesures, collecte et surveille les indicateurs pertinents (voir chapitre «Collaborateurs»).

Sponsoring, partenariats et collaboration avec des parties prenantes externes
Innovation et technologies respectueuses de l'environnement
Économie circulaire

Le thème de la société et de l'innovation est vécu comme une tâche de gestion générale à tous les niveaux de l'entreprise, et la mise en œuvre de mesures et d'indicateurs pertinents est régulièrement évaluée en interne par la direction (cf. chapitre «Société et innovation»).

Gouvernance

Thème essentiel

Responsabilités et approche de gestion

Assurance qualité et gestion des risques

L'équipe QES est responsable des thèmes de l'assurance qualité et de la gestion des risques, met en œuvre des mesures et collecte et surveille les chiffres clés pertinents (voir chapitre «Assurance qualité et gestion des risques»).

Chaque année, notre système de gestion de la qualité est certifié ISO 9001:2015 par un organisme tiers indépendant.

Communication et transparence

Le département marketing est responsable, avec la direction du groupe, de la communication avec le public. L'accent est mis sur une communication transparente et complète. Cela renforce la confiance dans l'entreprise.

Conformité et lutte contre la corruption

Les Thommen Services sont responsables des thèmes de la conformité et de la lutte contre la corruption, mettent en œuvre des mesures et collectent et surveillent les chiffres clés pertinents (voir chapitre «Conformité»).

Pour évaluer la conformité juridique de tous les sites suisses, nous utilisons l'outil LCS Pro d'IPSO ECO. Les preuves qui y sont générées sont téléchargées au moins une fois par an dans le système central de gestion des données et présentées régulièrement à la direction.

Chaînes d'approvisionnement transparentes et durables

L'achat stratégique et le service externe sont responsables du champ d'action, mettent en œuvre des mesures, collectent et surveillent les indicateurs pertinents. Les instruments importants à cet égard sont le code de conduite (Code of Conduct) ainsi que l'évaluation continue des principaux fournisseurs du groupe, qui comprend des indicateurs qualitatifs et économiques ainsi que des certifications (voir chapitre «Chaînes d'approvisionnement transparentes et durables»).

Croissance rentable et stabilité financière

Les thèmes de la croissance rentable et de la stabilité financière sont vécus comme une tâche de gestion générale à tous les niveaux de l'entreprise, et la mise en œuvre des mesures et des chiffres clés pertinents est régulièrement évaluée en interne par la direction (cf. chapitre «Croissance rentable et stabilité financière»).

ODD ET PROGRÈS

Dans le cadre de sa stratégie de développement durable, le Thommen Group s'engage pour la réalisation des 17 objectifs de développement durable (ODD), qui ont été adoptés en 2015 par les États membres des Nations Unies.

La contribution du Thommen Group à la réalisation des cinq objectifs suivants est indispensable:



ODD 4: éducation de qualité

Nous encourageons nos collaborateurs et formons les spécialistes de demain grâce à notre programme d'apprentissage.

➤ Mesure des progrès

cf. chapitre
«**Développement et fidélisation du personnel**»



ODD 8: travail décent et croissance durable

Nous veillons à ce que les emplois soient sûrs et rémunérés de manière équitable, et notre culture et notre code de conduite garantissent des relations respectueuses entre nous.

➤ Mesure des progrès

cf. chapitre
«**Collaborateurs**»



ODD 9: infrastructures résilientes et innovation

Nous faisons avancer le développement des infrastructures et de l'innovation et investissons dans nos sites afin de les rendre durables à long terme.

➤ Mesure des progrès

cf. chapitre
«**Société et innovation**»



ODD 12: consommation et production responsables

En tant qu'entreprise de recyclage, nous apportons une contribution essentielle à l'économie circulaire et réduisons ou évitons autant que possible les déchets, les substances dangereuses et les autres émissions.

➤ Mesure des progrès

cf. chapitre
«**Gestion de l'environnement**» et
«**Économie circulaire**»



ODD 13: lutte contre les changements climatiques

Nous nous fixons des objectifs concrets et prenons des mesures pour réduire substantiellement les émissions de gaz à effet de serre que nous produisons.

➤ Mesure des progrès

cf. chapitre
«**Énergie et climat**»

ENVIRONNEMENT

PAR RESPECT POUR NOTRE PLANÈTE.



L'importance des questions environnementales ne cesse de croître. Chez Thommen Group, nous les abordons de manière proactive et développons des solutions innovantes qui allient responsabilité écologique et succès de l'entreprise. Nous nous engageons à utiliser les ressources de manière durable, à réduire notre empreinte écologique et à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement dans tous les domaines de l'entreprise.

ÉNERGIE ET CLIMAT

«Pour réduire les émissions, nous accordons de plus en plus d'attention à nos chaînes d'approvisionnement. Nous apprécions donc beaucoup l'engagement du Thommen Group. Grâce à un transfert accru des transports vers le rail, des progrès importants ont déjà été réalisés ces dernières années.»

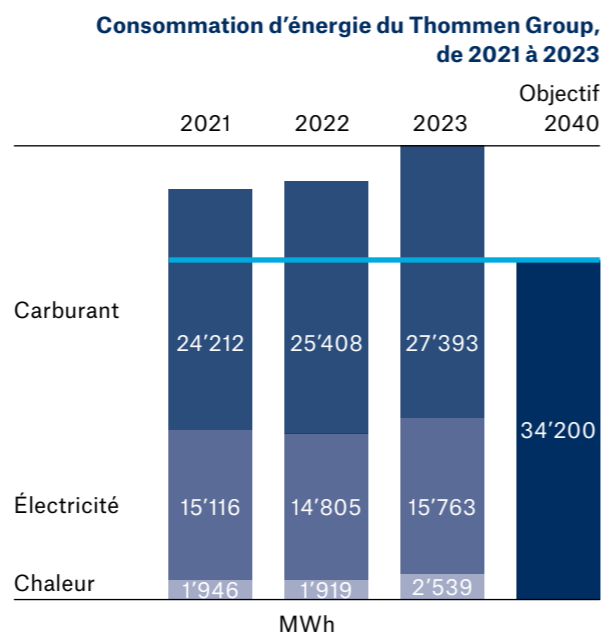
Oliver Petrov,
acheteur stratégique,
Steeltec AG

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

L'énergie est une ressource essentielle pour nos activités commerciales. Afin de contrôler notre utilisation énergétique, nous recueillons chaque année des données sur la consommation d'électricité, de chaleur et de carburant sur l'ensemble de nos sites. Ces données servent à la fois de documentation et de base aux décisions stratégiques visant à améliorer notre efficacité énergétique.

Objectif 1

D'ici 2040, réduire notre consommation d'énergie de **15%** par rapport à 2020.



En 2023, notre consommation totale d'énergie s'élevait à 45'695 MWh. La consommation d'énergie a augmenté, partant de 40 235 MWh en 2020 (année de référence de l'objectif), soit une augmentation de 13,6%. L'augmentation en 2023 est principalement due à la mise en service de la nouvelle usine de recyclage d'Immark AG à Aarwangen, qui est équipée d'un chauffage au gaz naturel. De plus, cette dernière a fonctionné en parallèle avec l'ancienne usine de Schattdorf pendant une période transitoire.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Nous misons de plus en plus sur les sources d'énergie renouvelables pour répondre à nos besoins énergétiques. Lorsque cela est possible, nous produisons nous-mêmes cette énergie en développant des installations photovoltaïques.

réduction des émissions de CO₂ avec le Gouvernement fédéral pour nos sites en Suisse. L'act Cleantech Agentur a été désignée pour élaborer ces accords et définir des mesures d'efficacité ainsi que des objectifs.

Objectif 2

D'ici 2040, augmenter la part des énergies renouvelables de **80%**.

Les installations photovoltaïques

En 2023, nous avons mis en place de nouvelles installations à Kaiseraugst et Köniz et plus que doublé notre capacité de production d'électricité solaire. Le Thommen Group dispose désormais d'une puissance totale de 1757 kWp d'installations photovoltaïques.

Les énergies renouvelables

Lorsque cela s'avère économiquement judicieux, nous misons sur les énergies renouvelables pour la mise à disposition de chaleur. Sur le site de Kaiseraugst, dans l'entreprise B4, un chauffe-eau électrique a été remplacé par un chauffe-eau à pompe à chaleur d'avant-garde. Cela a permis d'économiser environ 60% de la consommation d'électricité de la mise à disposition de l'eau chaude pour l'exploitation B4.

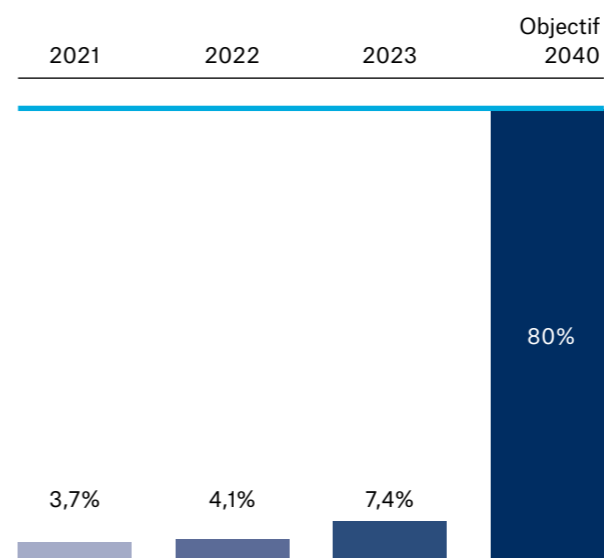
L'électrification de la flotte de véhicules

Conformément à notre nouveau règlement sur les véhicules, nous achèterons à l'avenir exclusivement des véhicules d'entreprise à propulsion électrique ou des hybrides rechargeables. En 2023, le Thommen Group a fait l'acquisition de 13 véhicules de ce type. De plus, notre parc de véhicules est déjà 100% électrique. Parallèlement, nous développons l'infrastructure nécessaire. En 2023, nous avons installé 15 stations-service électriques, acheté 13 chariots élévateurs électriques et continuons à chercher une solution adéquate pour l'achat de camions électriques.

Les sources lumineuses LED

Nous poursuivons notre transition vers l'éclairage LED et avons équipé notre site de production à Regensdorf de luminaires LED au cours de l'année de référence.

Part d'énergies renouvelables Thommen Group, de 2021 à 2023



L'année dernière, la part des énergies renouvelables était de 7,4%, dont 12,8% provenaient de notre propre production. La part des énergies renouvelables a ainsi pu être augmentée par rapport à l'année précédente.

Les mesures mises en œuvre et prévues pour réduire la consommation d'énergie et augmenter la part des énergies renouvelables comprennent notamment les points suivants:

L'efficacité énergétique

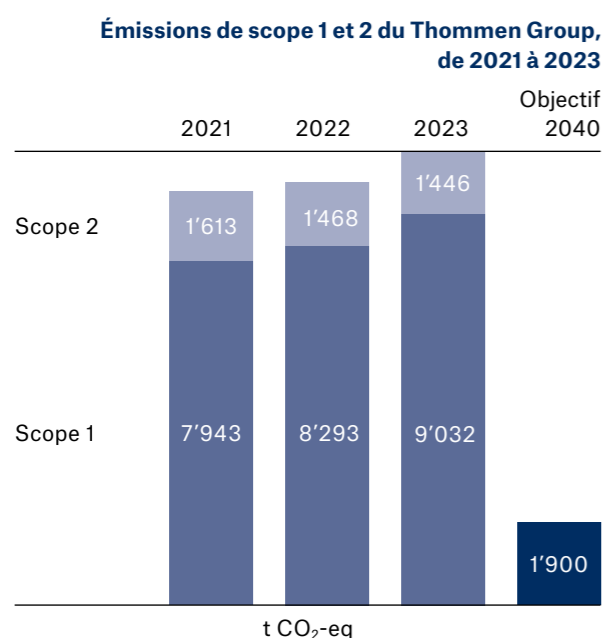
Nous cherchons à établir un accord universel sur les objectifs d'efficacité énergétique et de

ÉMISSIONS DE CO₂

Afin de minimiser notre contribution au changement climatique, le Thommen Group réduit les émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre des scopes 1 et 2. Il s'agit des émissions provenant de sources contrôlées, comme les camions ou les chauffages, et de l'achat d'énergie, comme l'électricité. Les émissions du groupe pour l'année 2023 ont été à nouveau évaluées. Des actions de réduction des émissions sont ensuite déduites de ces données. Cette évaluation comprend pour la première fois les émissions de scope 3.

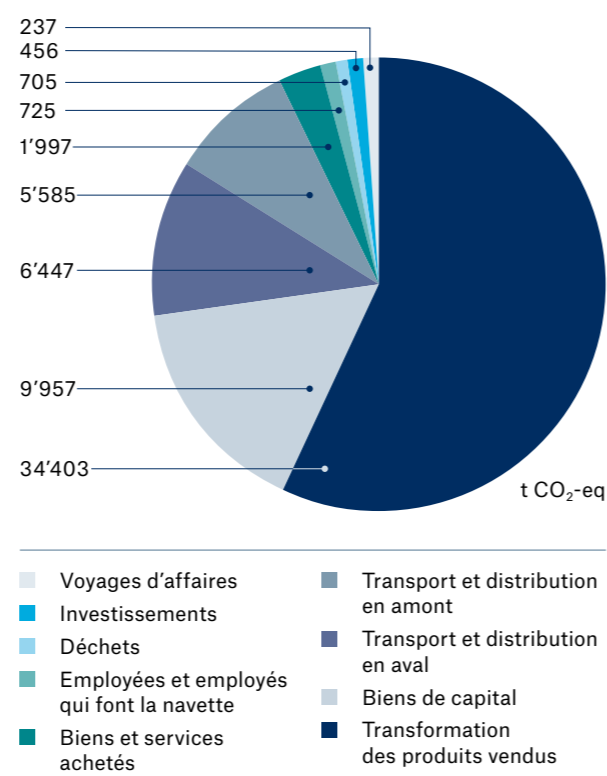
Objectif 3

D'ici 2040, réduire nos émissions de CO₂ – scope 1 et 2 – de **80%** par rapport à 2020.



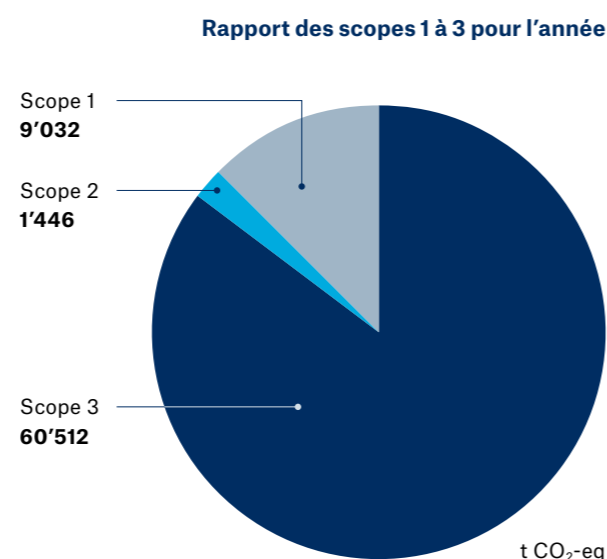
L'année dernière, le Thommen Group a émis 10 478 tonnes équivalent CO₂ dans les scopes 1 et 2.² Cela correspond à une augmentation de 717 tonnes équivalent CO₂ par rapport à 2022. Cette hausse est majoritairement due à l'augmentation des besoins en énergie décrite ci-dessus. Plus des trois quarts des émissions de CO₂ proviennent de la consommation de diesel pour les services de transport.

Émissions de scope 3 du Thommen Group en 2023



Les émissions indirectes en amont et en aval du Thommen Group (scope 3) s'élèvent à 60 512 tonnes équivalent CO₂ en 2023. Cela correspond à 85% des émissions totales du Thommen Group.

Une analyse détaillée montre que la majorité de ces émissions (57%) résulte de la transformation des produits que nous fabriquons. Cela n'est pas surprenant car l'industrie de transformation des métaux est gourmande en énergie et en ressources. En raison des investissements continus dans de nouvelles installations, les biens d'équipement représentent la deuxième source d'émissions la plus importante au sein du scope 3, avec 16%. Le transport que nous avons mandaté est le troisième émetteur et contribue à hauteur de 11% à notre bilan de gaz à effet de serre.



Les mesures mises en œuvre et prévues pour réduire les émissions de CO₂ comprennent – outre les mesures déjà mentionnées pour réduire la consommation d'énergie et augmenter la part des énergies renouvelables – entre autres les points suivants:

Les émissions du scope 3

Les émissions de la chaîne de valeur en amont et en aval ont été comptabilisées pour la première fois pour l'année 2023. Nous utilisons désormais le bilan des gaz à effet de serre de la chaîne de création de valeur comme base pour en déduire des mesures ciblées.

Le transport ferroviaire

Les matériaux tels que les produits en acier recyclé sont transportés par train dans la mesure du possible. Divers sites du Thommen Group disposent de leurs propres raccordements ferroviaires. Les wagons de chemin de fer peuvent ainsi être réceptionnés, chargés et déchargés directement sur place, puis préparés pour être enlevés par les CFF. En 2023, 35'662'604 tonnes-kilomètres de matériaux recyclés ont été transportées par rail en Suisse.

La compensation des émissions:

Nous compensons intégralement nos émissions de scope 1 et 2 pour l'année 2023 par l'achat de certificats CO₂ volontaires de Fair Recycling. Les certificats proviennent de l'entreprise Industria Fox, qui exploite au Brésil une installation de recyclage de réfrigérateurs conforme aux normes suisses. Un recyclage professionnel permet d'éviter les fuites de CFC nocifs pour le climat et de réintroduire les matériaux de départ dans le cycle.

Les économies d'émissions de CO₂ par les clients

Nos clients réduisent leur consommation de matières premières primaires en utilisant dans leurs processus des matières premières secondaires fournies par le Thommen Group. En 2023, 2'149'300 tonnes équivalent CO₂ ont ainsi pu être économisées par nos clients (voir tableau ci-dessous).³

Émissions économisées par les clients par fraction 2023	2023
Fer [t CO ₂ -eq]	1'187'516
Non ferreux [t CO ₂ -eq]	686'118
Électronique [t CO ₂ -eq]	254'632
Carton et papier [t CO ₂ -eq]	16'717
Bois usagé [t CO ₂ -eq]	4'315

² Pour plus de détails sur les bases de données, les calculs et les normes utilisées, voir le chapitre «Méthodologie: description des indicateurs environnementaux».

³ Voir aussi le chapitre «Nos moments forts en 2023».

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT

«Il est essentiel que nos partenaires commerciaux tirent sur la même corde que nous en matière de durabilité. C'est le cas du Thommen Group. Nous apprécions particulièrement cette collaboration, car elle nous permet d'assurer le recyclage dans le pays.»

Roman Gutmann,
chef de projet de la chaîne d'approvisionnement
chez Swisscom



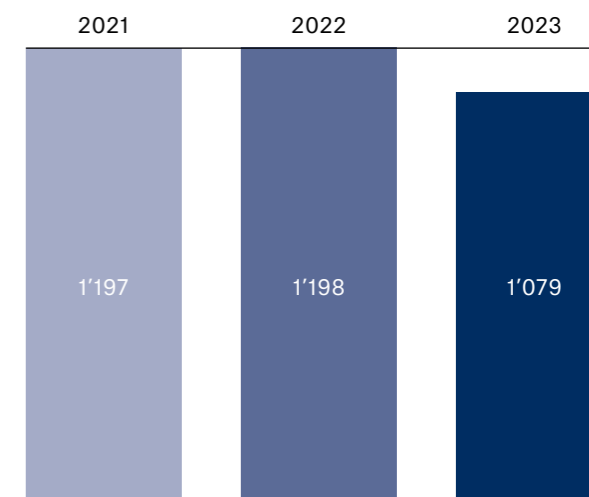
ÉMISSIONS D'OXYDES D'AZOTE ET DE PARTICULES FINES

Le Thommen Group s'efforce de réduire les émissions d'oxyde d'azote et de particules fines. Ceux-ci sont principalement produits par la combustion du diesel.

Objectif 4

D'ici 2040, réduire nos émissions d'oxyde d'azote et de particules fines de **20%** par rapport à 2020.

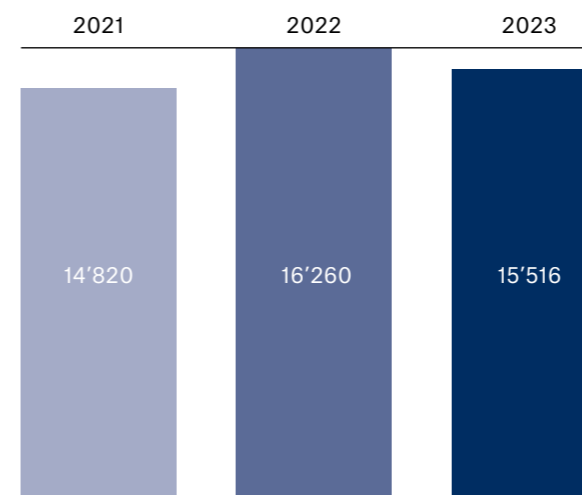
Émissions de particules fines du Thommen Group, de 2021 à 2023



kg PM

En 2023, les émissions de particules fines s'élevaient à 1'079 kilogrammes et ont été réduites de 119 kilogrammes par rapport à l'année précédente.

Émissions d'oxydes d'azote du Thommen Group, de 2021 à 2023



kg NO_x

En 2023, les émissions d'oxyde d'azote s'élevaient à 15'516 kilogrammes et ont été réduites de 744 kilogrammes par rapport à l'année précédente.

Le degré d'électrification du parc de véhicules est notamment déterminant pour la réduction des émissions d'oxydes d'azote et de particules fines (voir chapitre «Énergies renouvelables» ci-dessus). De plus, le Thommen Group adapte en permanence sa flotte de camions à la norme antipollution EURO 6. En 2023, 52 des 73 camions du Thommen Group répondaient à la norme, ce qui correspond à 71%.

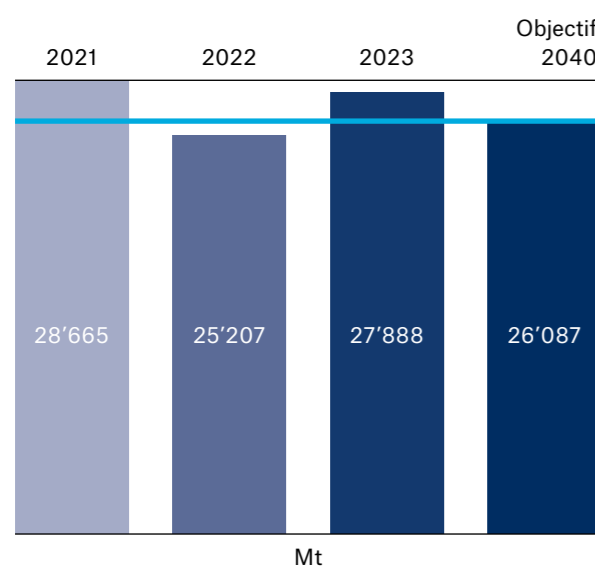
DÉCHETS ET SUBSTANCES DANGEREUSES

Le Thommen Group produit de faibles quantités de déchets d'exploitation dans son administration. Ces derniers sont correctement triés et éliminés dans les règles de l'art. De plus, notre activité principale, le recyclage, génère des déchets de processus. Il s'agit de matériaux résiduels issus du processus de recyclage qui ne peuvent pas être réintroduits dans le cycle des matériaux. Ces quantités sont en grande partie valorisées énergétiquement dans des usines d'incinération des ordures ménagères (UIOM) ou transmises à des partenaires appropriés pour une élimination correcte.

Objectif 5

D'ici 2040, réduire notre flux de déchets vers les UIOM de **10%** par rapport à 2020.

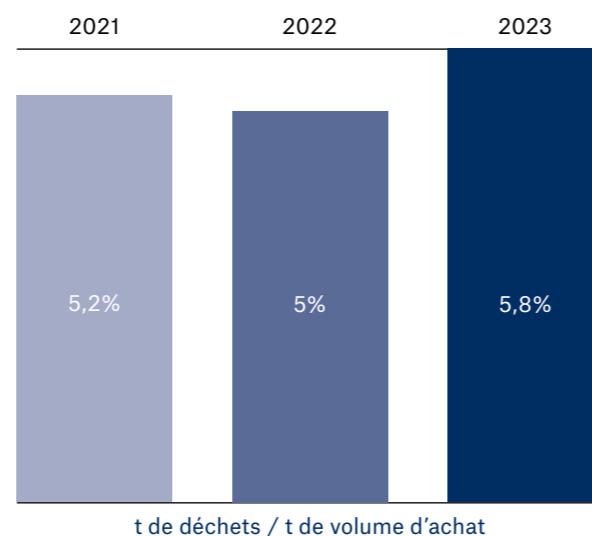
Déchets éliminés dans les UIOM Thommen Group, de 2021 à 2023



En 2023, 27'888 mégatonnes de déchets ont été éliminées dans les UIOM. Par rapport à l'année de référence 2020, la quantité a été réduite de 3,6%.

* Les quantités de déchets utilisées ici ne comprennent pas le papier, le carton et le bois usagé, qui sont à leur tour recyclés.

Part des déchets par rapport à la quantité achetée Thommen Group, de 2021 à 2023



La part des déchets⁴ par rapport à la quantité achetée était de 5,8% en 2023, soit une légère augmentation par rapport à l'année précédente. Cela s'explique par le fait que la quantité de déchets produits a légèrement augmenté alors que les quantités achetées ont parallèlement diminué.

Les mesures mises en œuvre et prévues dans le domaine des déchets et des substances dangereuses comprennent notamment les points suivants:

L'investissement dans des installations modernes

Avec la mise en service de la nouvelle usine de recyclage des appareils électroniques à Regensdorf, on peut s'attendre à une nouvelle augmentation du taux de recyclage (voir chapitre «Innovation et technologies respectueuses de l'environnement»).

Les déchets spéciaux et substances dangereuses

En tant que l'une des plus grandes entreprises suisses de recyclage, le Thommen Group accepte également les matières dangereuses et les déchets spéciaux de ses clients. Nous proposons un service complet et sommes en mesure d'éliminer de manière professionnelle un grand nombre de déchets spéciaux en respectant les normes de sécurité les plus strictes. Les quantités de déchets dangereux, y compris les exportations, sont surveillées en permanence.

EAU ET EAUX USÉES

Le Thommen Group est responsable de la protection des ressources naturelles. Cela implique la réduction et l'optimisation de notre propre consommation d'eau et la surveillance continue de la qualité des eaux usées. Ainsi on peut garantir le respect des lois et des réglementations. Depuis 2022, nous collectons chaque année notre consommation d'eau et pouvons désormais la benchmarker au cours de cette année de référence.

Les mesures mises en œuvre et prévues comprennent notamment les points suivants:

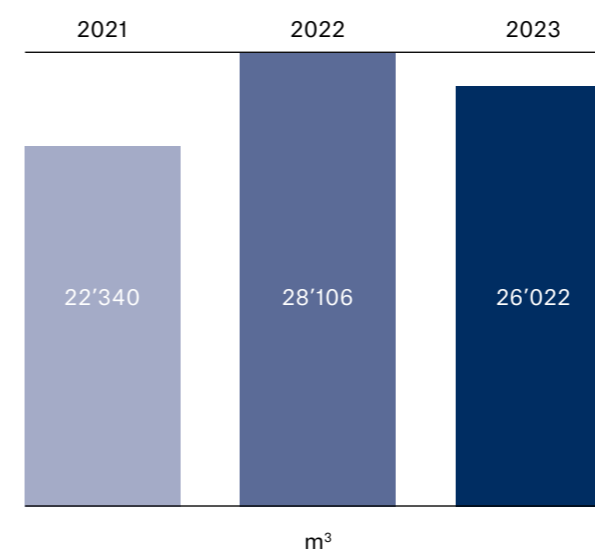
Des séparateurs d'huile

Pour éviter la pollution de l'eau, tous les sites sont équipés de séparateurs d'huile. Les résidus contenant de l'huile sont ainsi éliminés des eaux usées avant qu'elles n'atteignent les égouts. L'eau purifiée est évacuée et l'huile est collectée et éliminée séparément.

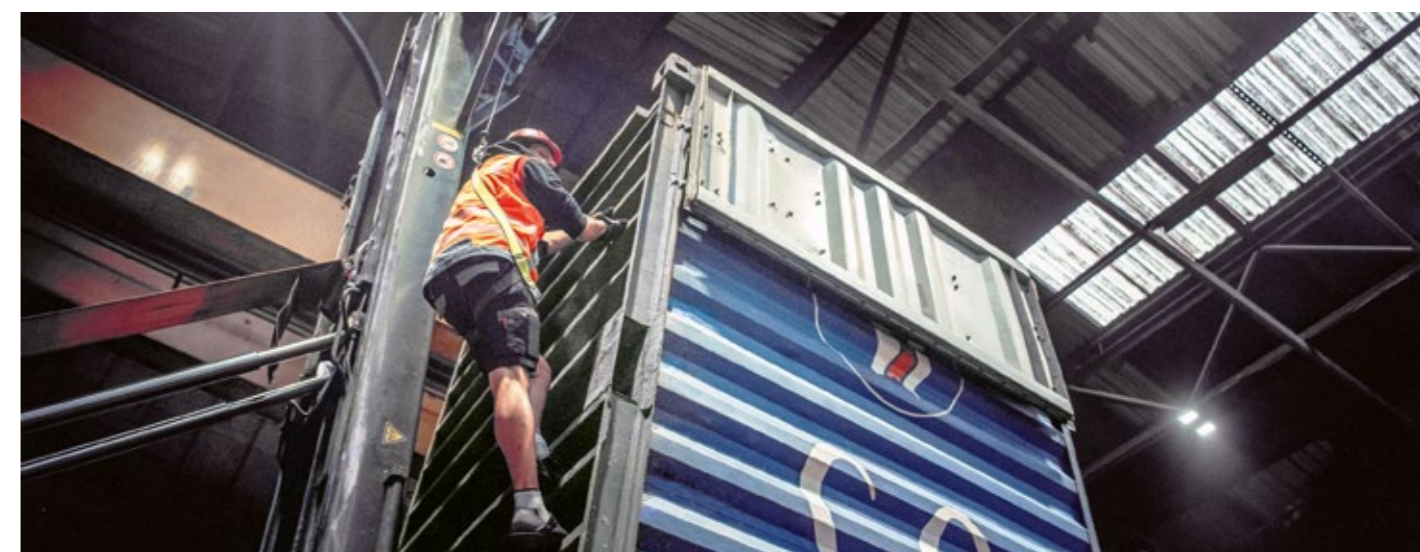
L'analyse des eaux usées

La qualité des eaux usées de nos sites est analysée à intervalles réguliers par des organismes de contrôle externes.

Consommation d'eau du Thommen Group, de 2021 à 2023



En 2023, la consommation d'eau était de 26'022 mètres cubes. Cela correspond à une réduction de 7,4% par rapport à l'année précédente.



NOUS NOUS ENGAGEONS POUR UN ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL SAIN ET UNE SOCIÉTÉ DURABLE.

En tant qu'entreprise, le Thommen Group a une responsabilité sociale. En promouvant la diversité, la justice sociale et l'inclusion, et en prenant des initiatives pour renforcer le bien commun, nous contribuons à une société durable.

COLLABORATEURS

«Nous ne pouvons atteindre nos objectifs ambitieux que grâce à nos collaborateurs engagés et compétents. Je suis heureux de voir comment notre équipe contribue avec un grand engagement à nous rapprocher d'un avenir durable.»

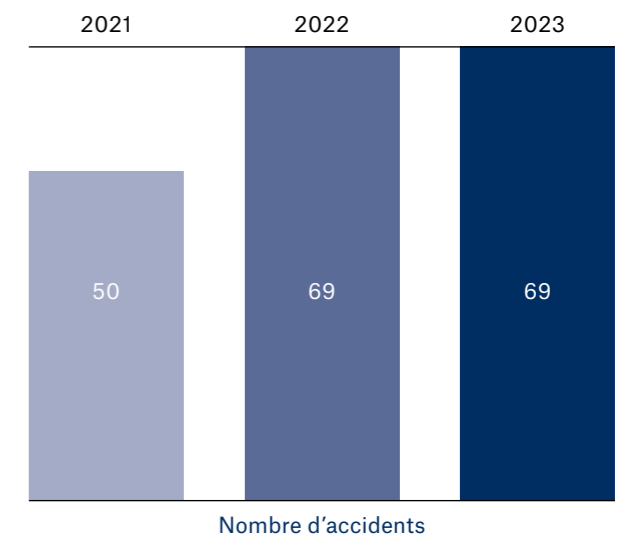


Tobias Maier,
directeur des opérations

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La santé de nos collaborateurs est une condition préalable au succès durable de l'entreprise. La garantie de la sécurité au travail est une priorité absolue pour le Thommen Group. Les lois et règlements en vigueur constituent la base de la gestion de la sécurité et de la santé. Notre programme de sécurité s'inspire des directives de la norme ISO 45001 et couvre 100% des collaborateurs. La mise en œuvre s'effectue selon les principes du concept MSST de sécurité et de protection de la santé au travail ainsi que de la promotion de la santé en entreprise. Les sites étrangers appliquent la réglementation en vigueur dans le pays concerné.

Nombre d'accidents Thommen Group, de 2021 à 2023



En 2023, 69 accidents ont eu lieu au sein du Thommen Group. Cela correspond à un taux d'accidents du travail avec arrêt de 44,2 pour 1'000'000 d'heures travaillées. Le niveau des accidents est globalement stable par rapport aux années précédentes. Il faut continuer à réduire la fréquence des accidents.

Objectif **6**

Enregistrer
zéro accident.

Les mesures mises en œuvre et prévues dans le domaine de la sécurité au travail comprennent notamment les points suivants:

Les audits internes et externes

Le respect des règles de sécurité pertinentes est régulièrement contrôlé sur place (par exemple, audits de sécurité incendie).

La formation, l'éducation et la formation continue

Nos collaborateurs sont formés à leur arrivée et régulièrement par la suite, par exemple sur l'utilisation correcte des équipements de protection individuelle ou sur les situations d'urgence et la manière de les gérer. En 2023, 871 collaborateurs ont été formés à la sécurité et à la santé au travail.

Des responsabilités claires

Un responsable de la radioprotection et de la coordination des matières dangereuses est désigné sur chaque site.

Tirer les leçons des quasi-accidents

Depuis 2023, les quasi-accidents sont évalués en plus des accidents du travail, des accidents non professionnels et des cas de maladie. Les connaissances qui en découlent constituent la base de l'élaboration d'instructions de travail et de formations spécifiques. Les collaborateurs sont sensibilisés de manière ciblée aux dangers potentiels.

La fiche de sécurité pour les externes

Les partenaires externes et les collaborateurs signent une fiche de sécurité avant d'entamer des travaux sur le site du Thommen Group à Kaiseraugst. Elle recense les règles de comportement importantes en matière de sécurité. La fiche de sécurité sera déployée à l'échelle du groupe.

La documentation

Un manuel de crise complet est disponible sur chaque site et fournit des directives claires pour agir efficacement en cas d'urgence.

Les soins de santé

En 2023, nous avons également proposé à nos collaborateurs de se faire vacciner gratuitement contre la grippe.

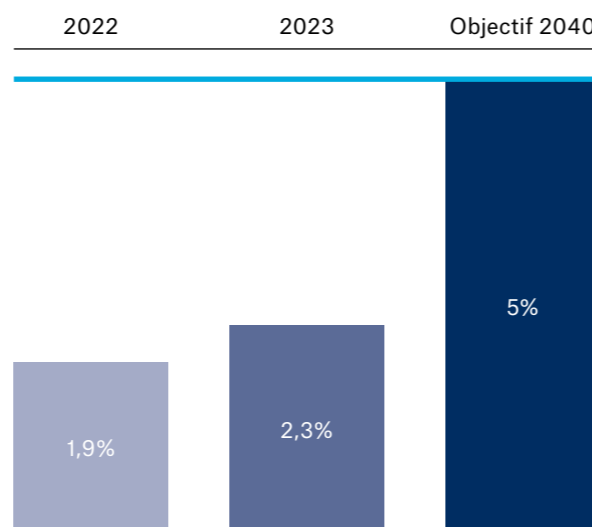
DÉVELOPPEMENT ET FIDÉLISATION DU PERSONNEL

Au sein du Thommen Group, nous sommes tournés vers l'avenir. La promotion de notre personnel qualifié est essentielle pour le succès de l'entreprise. En tant qu'entreprise formatrice engagée, nous avons à cœur de préparer nos apprentis de manière optimale au monde du travail. Grâce à une promotion et une formation continue ciblées, le Thommen Group offre à ses collaborateurs des perspectives d'avenir claires et leur permet de développer en permanence leurs compétences et leurs connaissances.

Objectif 7

D'ici 2040, plus de 5% de nos postes sont des postes d'apprentissage.

Proportion d'apprentis par rapport à l'effectif total Thommen Group, de 2022 à 2023

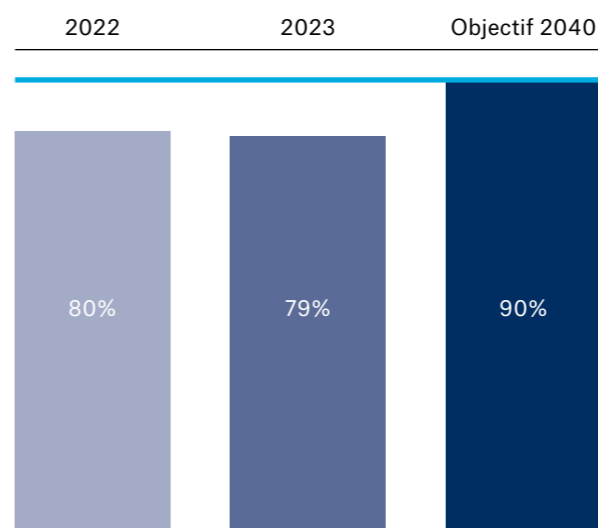


La proportion d'apprentis par rapport à l'effectif total a pu être augmentée à 2,3% en 2023. Le Thommen Group propose actuellement 17 places d'apprentissage.

Objectif 8

D'ici 2040, augmenter la satisfaction des employés à 90%.

Satisfaction des employés Thommen Group, de 2022 à 2023



Les résultats de l'enquête auprès du personnel 2023 montrent que la satisfaction des collaborateurs est stable à un niveau élevé. En effet, 79% des personnes travaillant chez Thommen Group sont satisfaites de leur emploi.

Les mesures mises en œuvre et prévues dans le domaine du développement et de la fidélisation du personnel comprennent notamment les points suivants:

Une entreprise formatrice

Le Thommen Group s'engage activement en faveur de la formation professionnelle et propose des places d'apprentissage dans quatre domaines professionnels différents (recycleur CFC, mécanicien en machines de chantier CFC, employé de commerce CFC et spécialiste du transport routier CFC). En 2023, le nombre de places de formation a été porté à 17.

La Thommen Academy

Dans le cadre de la Thommen Academy, le Thommen Group continue de proposer à ses collaborateurs une offre de formation continue variée. Les sujets traités sont par exemple la technique des procédés, les compétences de direction ou les formations à la vente et à la négociation.

Les ateliers sur les nouvelles valeurs

En 2023, tous les collaborateurs des sites suisses et du site de Dortmund ont eu la possibilité d'approfondir les valeurs d'entreprise du Thommen Group, révisées l'année précédente, lors d'ateliers. Les petits sites ont été regroupés afin d'exploiter les synergies et de renforcer les échanges intersites. Ensemble, ils ont développé une vision d'avenir et discuté des domaines où les valeurs sont déjà vécues et de ceux où il existe encore un potentiel.

Une enquête auprès des employés

L'enquête auprès des collaborateurs a été entièrement remaniée en 2023 et est désormais plus détaillée et plus pertinente que les années précédentes. En 2023, tous les collaborateurs des sites suisses ont pu participer à l'enquête. La communication au sein des équipes et des sites a été particulièrement bien notée, de même que le soutien mutuel et le partage des connaissances. Il y a encore un potentiel d'amélioration au niveau de la communication interdépartementale. De plus, il existe un souhait d'élargir l'offre de formation au sein du Thommen Group. En conséquence, il est prévu de développer la Thommen Academy, d'introduire des formations en ligne et d'organiser régulièrement des mises à jour trimestrielles et des réunions personnelles dans les halls d'entrée des différents sites.

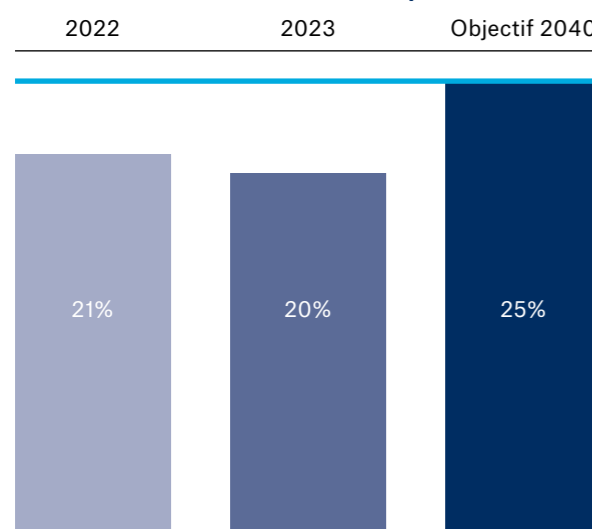
ÉGALITÉ DES CHANCES, ÉGALITÉ DES SEXES ET CONCILIATION DE LA VIE FAMILIALE ET PROFESSIONNELLE

Au sein du Thommen Group, la diversité est considérée comme une force. Nous accordons une grande importance à des thèmes tels que l'égalité des chances, l'égalité des sexes et la conciliation de la vie familiale et professionnelle.

Objectif 9

D'ici 2040, augmenter la part des femmes dans notre entreprise à **25%**.

Proportion de femmes dans l'effectif Thommen Group, de 2022 à 2023



En 2023, la proportion de femmes était de 20%. Cela correspond à une légère baisse par rapport à l'année précédente. Attirer les femmes dans notre entreprise reste une priorité.

Les mesures mises en œuvre et prévues dans le domaine de l'égalité des chances, de l'égalité des sexes et de la conciliation de la vie familiale et professionnelle comprennent notamment les points suivants:

Le congé de maternité

Depuis le 1^{er} janvier 2023, nous avons augmenté le congé de maternité de 14 à 16 semaines sur une base volontaire. Cette décision souligne l'engagement du Thommen Group à favoriser la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. En 2023, quatre de nos collaboratrices dévouées ont bénéficié de cette prolongation.

La diversité des langues

L'année dernière, un nouveau poste de HR Business Partner a été créé pour la région Suisse romande/Berne. Ce nouveau poste vise à assurer un suivi optimal de la région Berne/Suisse occidentale. Une attention particulière est accordée au bilinguisme.

Un audit sur l'égalité salariale

Au sein du Thommen Group, nous traitons tous nos collaborateurs de manière équitable et payons aux femmes les mêmes salaires qu'aux hommes. Des audits externes sur l'égalité salariale sont réalisés à intervalles réguliers. Le dernier audit de 2022 a confirmé qu'il n'y avait pas d'inégalités salariales injustifiées entre les sexes au sein du Thommen Group. Le prochain audit est prévu pour 2026.

Des offres d'emploi neutres

Dans nos offres d'emploi, nous veillons à utiliser des descriptions neutres du point de vue du genre, afin que toutes les personnes en recherche d'emploi se sentent concernées.

La non-discrimination

Aucun cas de discrimination n'a été enregistré au cours de l'année de référence.

SOCIÉTÉ ET INNOVATION

«Pour atteindre l'objectif zéro net, nous devons progresser beaucoup plus rapidement dans l'établissement de l'économie circulaire. Le Thommen Group y apporte une contribution importante. Il avance de manière ambitieuse et les circuits fermés sont son cœur de métier. Nous sommes fiers que le Thommen Group soit membre de swisscleantech et qu'il s'engage activement à nos côtés.»

Fabian Etter,
coprésident de swisscleantech
(association de l'économie adaptée au climat)

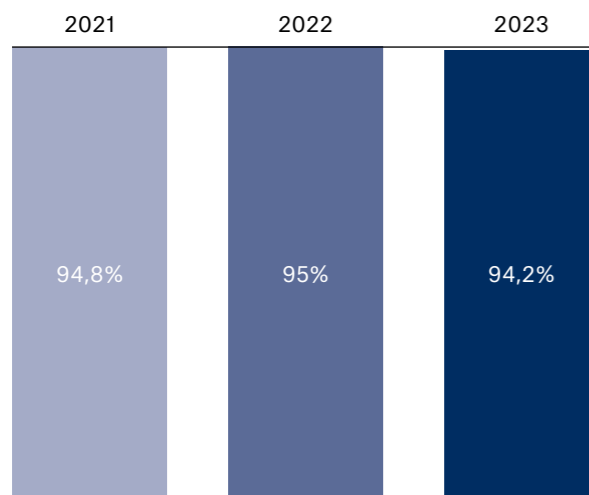
ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Pour s'engager sur la voie d'un avenir durable, il est indispensable de réduire la consommation de ressources. À l'avenir, les matériaux doivent être utilisés le plus longtemps possible en circuit fermé. En tant que fournisseur leader de solutions de recyclage, le Thommen Group est prédestiné à contribuer à un système économique circulaire et à jouer un rôle de multiplicateur. Nous nous engageons avec passion dans l'optimisation des processus et le développement de solutions innovantes.

Objectif 10

Recycler systématiquement et réintégrer les ressources obtenues dans **un cycle durable** chaque fois que cela est possible.

Part de réintégration sur les quantités achetées Thommen Group, de 2021 à 2023



En 2023, 94,2% des quantités achetées ont pu être réintégrées dans un circuit durable. Les chiffres sont donc stables à un niveau élevé. Cette part comprend tous les matériaux que le Thommen Group réintègre dans le circuit au moyen de processus de traitement, ainsi que le carton, le papier et le bois, qui sont à leur tour recyclés.

Les mesures mises en œuvre et prévues dans le domaine de l'économie circulaire comprennent notamment les points suivants:

Le contrôle de gestion

Nous gardons un œil permanent sur nos matériaux recyclés et surveillons les progrès réalisés.

Des projets

En 2023, nous avons commencé à planifier des projets concrets dans le domaine de l'économie circulaire en collaboration avec des clients et des partenaires commerciaux. Ces projets reposent sur des processus spéciaux, par exemple pour maintenir directement en circulation certains composants d'appareils. La mise en œuvre des premiers projets est prévue en 2024.

L'adhésion à swisscleantech

Le Thommen Group a adhéré à l'association swisscleantech en 2023 (voir chapitre «Partenariats et collaboration»).

PARTENARIATS ET ENGAGEMENT SOCIAL

Une économie circulaire forte nécessite la coopération des différents acteurs du secteur du recyclage et au-delà. Le Thommen Group a l'ambition de s'impliquer activement dans le discours et d'assumer sa responsabilité sociale. C'est pourquoi nous nous engageons à différents niveaux:

L'affiliation à des associations

En Suisse, le Thommen Group est membre, entre autres, de l'Association de recyclage du fer, du métal et du papier (VSMR) ainsi que de l'Association professionnelle VREG-Entsorgung (FVG). Nous apportons également notre expertise au niveau international dans le cadre de diverses affiliations à des associations.

Des postes de travail adaptés

Notre coopération avec les entreprises de désassemblage a pu être poursuivie avec succès en 2023. Les marchandises livrées sont démontées manuellement en vue de leur recyclage. Une partie des emplois ainsi créés est destinée à des personnes bénéficiant d'une rente AI. Ils exercent un travail qui a du sens, tandis que le Thommen Group profite de collaborateurs motivés et loyaux – une situation gagnant-gagnant.

Le sponsoring

Nous soutenons ponctuellement des associations et initiatives régionales autour de nos sites. Souvent, le Thommen Group se charge directement d'une partie des services d'élimination et de recyclage pour les manifestations et les événements – une de nos compétences clés. En 2023, le Streetfood Festival de Bâle et le championnat du monde de tir à la corde à Sursee ont par exemple bénéficié de notre engagement.

L'adhésion à swisscleantech

En 2023, le Thommen Group a rejoint l'association swisscleantech. Cela reflète notre engagement en faveur d'une économie de demain adaptée au climat. La coopération et l'échange de connaissances avec les autres membres et l'association sont au cœur de cette démarche. Le Thommen Group souhaite être un précurseur et un multiplicateur en ce qui concerne l'économie circulaire et voit un grand potentiel dans la collaboration. Ensemble, il est possible de développer des solutions nouvelles et innovantes et d'exploiter les synergies. Enfin, nous profitons également des échanges avec les membres engagés de swisscleantech. Cela nous aide à développer notre engagement en faveur de la durabilité de manière ciblée.

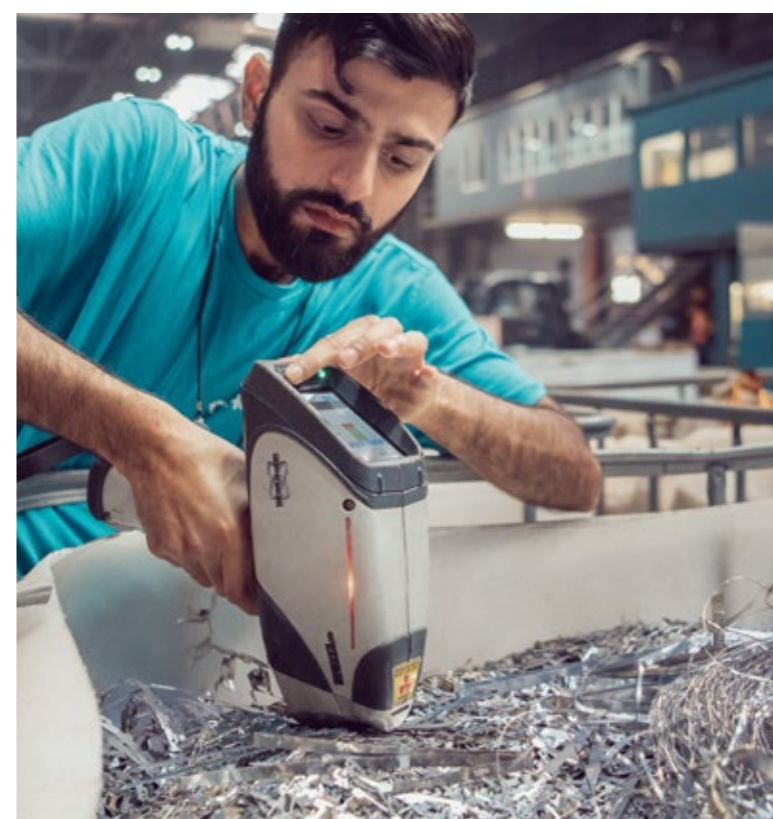
INNOVATION ET TECHNOLOGIES RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

L'innovation contribue de manière décisive au succès à long terme de notre entreprise et nous permet de concilier les objectifs écologiques, sociaux et économiques. Nous créons des avantages pour tout le secteur et pour la société dans son ensemble. Notre vision est de créer un monde sans déchets grâce à l'innovation. Nous nous développons continuellement et avons pu, cette année encore, mettre en service une nouvelle installation. La protection de l'environnement et la place économique suisse en profitent tout autant.

Nouvelle usine de recyclage à Regensdorf

À l'automne 2023, après deux ans d'étude de projet et de construction, Immark a pu mettre en service son usine de recyclage ultramoderne pour les appareils électriques et électroniques usagés à Regensdorf ZH. L'installation permet d'augmenter le débit de matériaux, d'améliorer la sécurité du travail et d'accroître l'efficacité des processus de traitement. Elle garantit en outre une meilleure qualité des fractions finales, qui peuvent par conséquent être réintégrées en plus grand nombre dans le circuit. La nouvelle installation s'étend sur une surface de 3500 mètres carrés. Avec 240 entraînements et 530 capteurs, ainsi qu'une longueur totale de 590 mètres de tapis roulants, l'installation mise sur une technologie et une efficacité de pointe.

Le processus de traitement des appareils électriques usagés comprend la livraison, le contrôle manuel de la présence de substances nocives, le prébroyage, le processus de broyage, le tri en trois étapes par technique magnétique et de détection, le contrôle par les collaborateurs et, enfin, la distribution de matières premières de recyclage de haute qualité. Immark atteint des taux de recyclage de 98% pour les réfrigérateurs et de 83% pour les petits appareils mixtes.



NOUS GÉRONNS NOS ACTIVITÉS DE MANIÈRE RESPONSABLE ET AGISSONS EN PARTENARIAT

Pour le Thommen Group, une activité économique responsable signifie créer des valeurs à long terme pour la société et nos parties prenantes. Nous respectons les lois, entretenons des relations commerciales basées sur la confiance et le respect avec nos partenaires et accordons une grande importance à la lutte contre la corruption.

LA CONFORMITÉ: GESTION DES RISQUES, LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET CONFORMITÉ À LA LOI

«Au sein du Thommen Group, nous gérons nos activités de manière responsable. Pour nous, cela signifie penser et agir à long terme, respecter systématiquement les lois et atténuer les risques – y compris dans nos chaînes d’approvisionnement.»

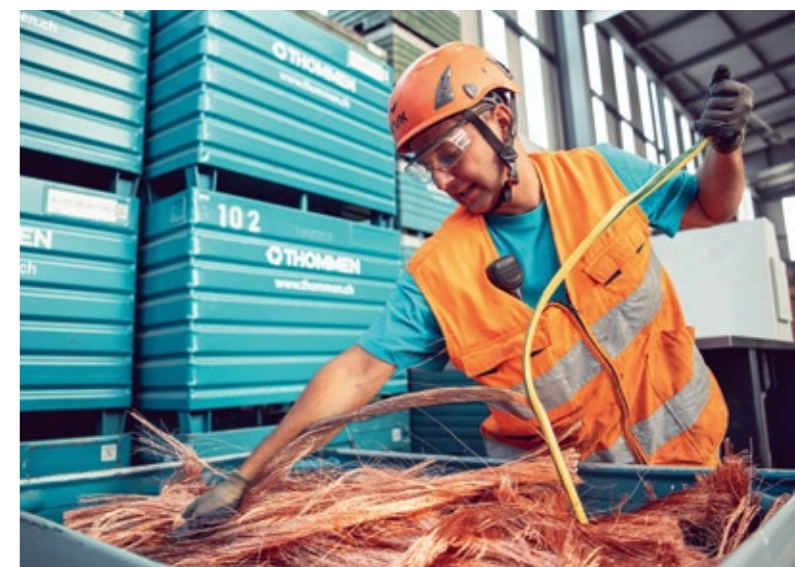


Dr. Patrick Härtsch,
directeur financier

Une stratégie de conformité efficace est une condition préalable à la croissance, à la stabilité et au succès à long terme du Thommen Group. Nous minimisons les risques et les gérons de manière durable. Une culture d’entreprise digne de confiance et éthique est pour nous une évidence.

Objectif 11

Refuser **tout risque inutile** et ne pas faire d’affaires avec des contractants risqués.



Par partenaires commerciaux à risque, on entend les personnes ou organisations figurant sur la liste des destinataires des sanctions établie par le Secrétariat d’État à l’économie (SECO). En 2023, le Thommen Group n’a pas non plus entretenu de relations d’affaires avec de telles personnes ou organisations. L’objectif a donc été atteint.

Objectif 12

Rester **100%** conformes à la loi.

Au sein du Thommen Group, les exigences légales concernant les aspects environnementaux, les émissions et la sécurité et la protection de la santé sont surveillées à l'aide d'un outil automatisé. En 2023, aucun cas de non-conformité de l'activité opérationnelle avec une consigne contenue dans l'outil n'a été constaté.

Les mesures mises en œuvre et prévues dans le domaine de la conformité comprennent notamment les points suivants:

La gestion des risques

Les risques d'entreprise sont examinés chaque année par la direction. Si nécessaire, des mesures sont prises.

La conformité à la loi

Les sites suisses du Thommen Group sont contrôlés chaque année quant à leur conformité avec la législation.

La lutte contre la corruption

Nous ne tolérons aucune forme de corruption. Nos collaborateurs s'engagent à respecter notre politique anticorruption dans le cadre de leurs conditions d'emploi. Les attentes envers nos fournisseurs et partenaires commerciaux à cet égard sont définies dans notre code de conduite (voir chapitre «Création de valeur et chaîne d'approvisionnement»).

Les matériaux provenant de zones de conflit

Nous extrayons tous les métaux de la ferraille. Nous n'achetons aucune matière première d'origine et donc aucune matière première provenant de zones de conflit.

Le travail des enfants

Le Thommen Group n'a pas connaissance de sites d'exploitation ou de fournisseurs présentant un risque d'incidents liés au travail des enfants.

Le devoir de diligence

Nous prenons très au sérieux notre devoir de diligence concernant l'interdiction du travail des enfants et communiquons nos attentes dans les contrats ainsi que dans le code de conduite. Nous utilisons en outre notre pouvoir d'influence pour imposer en permanence la prévention du travail des enfants dans le cadre de nos relations commerciales.

Le service de dénonciation

Les collaborateurs ont la possibilité de signaler de manière anonyme toute violation de notre code de conduite, de la loi ou d'autres principes éthiques.

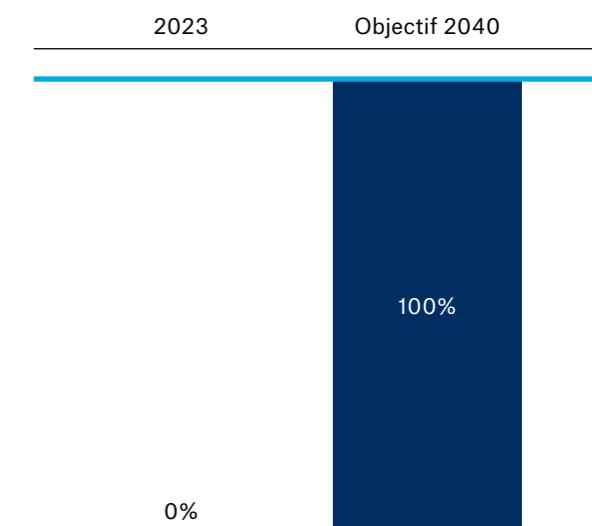


CRÉATION DE VALEUR ET CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

L'année 2023 a été une année de défis pour le secteur du recyclage. La demande des consommateurs de métaux a sensiblement diminué. Les secteurs de la construction et de l'automobile se distinguent tout particulièrement. L'inflation élevée et la hausse des taux d'intérêt ont entraîné un recul de la consommation privée et une retenue dans les investissements industriels et commerciaux. Pour l'année à venir, le Thommen Group mise donc sur des mesures d'amélioration de l'efficacité, une création de valeur accrue et une prospection plus intensive du marché.

Notre chaîne de création de valeur revêt également une importance particulière pour la réussite à long terme de nos activités. Dans notre collaboration avec nos clients et nos partenaires commerciaux, nous misons sur l'équité et la confiance mutuelle et nous nous efforçons de mettre en place une chaîne d'approvisionnement efficace et responsable qui aura un impact positif à long terme.

Part de fournisseurs/clients ayant signé le code de conduite Thommen Group, 2023



En raison de priorités stratégiques, la signature du code de conduite par les clients et partenaires commerciaux concernés a été reportée l'année dernière.

Les mesures mises en œuvre et prévues dans le domaine de la création de valeur et de la chaîne d'approvisionnement comprennent, entre autres, les points suivants:

Le score EcoVadis

En 2023, le Thommen Group a obtenu 65 points dans le classement de durabilité d'EcoVadis, ce qui lui vaut la médaille d'argent. Et ce, malgré de nouvelles règles plus strictes pour l'attribution des médailles. Le Thommen Group se place ainsi dans le top 15% de toutes les entreprises listées sur EcoVadis.

Le code de conduite

Notre code de conduite, qui date de 2022, définit ce que nous attendons de nos collaborateurs, de nos partenaires commerciaux et de nos clients. Le code de conduite contient entre autres des dispositions concernant le respect de la dignité et des droits de l'homme, les préoccupations des travailleurs comme la sécurité au travail et la lutte contre le blanchiment d'argent et le travail forcé. Le code de conduite a été signé par tous nos collaborateurs en Suisse.

Objectif 13

Nos fournisseurs et clients concernés connaissent et respectent notre **code de conduite**.

CHIFFRES ET FAITS 2022⁵

Quantités et fractions

Volume acheté	2021	2022	2023	Delta par rapport à l'année précédente
Fer	52,2%	53,6%	54,3%	+0,7%
Non-ferreux	33,4%	32,8%	31,4%	-1,4%
Électronique	14,4%	13,6%	14,3%	+0,7%
Sous-produits	2021	2022	2023	Delta par rapport à l'année précédente
Matériau UIOM/RBA	47,5%	40,3%	40,2%	-0,1%
Déchets spéciaux	6,5%	8,7%	7,6%	-1,1%
Carton et papier	27,9%	30,2%	29,9%	-0,3%
Vieux bois	18,1%	20,9%	22,3%	+1,5%

Collaborateurs et lieu de travail

Informations sur les collaborateurs par sexe, région et type d'emploi en 2023	Femmes	Hommes	Suisse	En dehors de la Suisse
Nombre de collaborateurs	20,0%	80,0%	86,3%	13,7%
Nombre de collaborateurs en contrat à durée indéterminée	20,1%	79,9%	86,4%	13,6%
Nombre de collaborateurs avec un contrat à durée déterminée	18,2%	81,8%	86,4%	13,6%
Nombre de collaborateurs à plein temps	14,2%	85,8%	88,6%	11,4%
Nombre de collaborateurs à temps partiel	63,2%	36,8%	82,8%	17,2%
Apprentis, stagiaires	18,8%	81,3%	88,2%	11,8%
Emploi	2021	2022	2023	Delta par rapport à l'année précédente
Taux de nouveaux collaborateurs	22%	27%	25%	-2%
Fluctuation du personnel	16%	17%	15%	-2%
Employés ayant bénéficié d'une évaluation régulière de leurs performances et de leur développement professionnel*	2021	2022	2023	Delta par rapport à l'année précédente
<small>* Seuls les sites suisses sont pris en compte</small> Pourcentage de tous les collaborateurs qui reçoivent une évaluation	92%	86%	87%	+1%

⁵ Les écarts par rapport aux valeurs présentées les années précédentes sont dus à une amélioration de la qualité des données. Des différences d'arrondi peuvent exister.

Collaborateurs et lieu de travail

Blessures liées au travail	2021	2022	2023	Delta par rapport à l'année précédente
Taux de décès dus à des blessures liées au travail	0	0	0	0
Taux de blessures graves liées au travail*	3,6	4,7	4,9	+0,2
<small>* Le reporting comprend toutes les blessures avec un arrêt de travail de plus de 4 jours ouvrables</small>				
Nombre total de blessures liées au travail (y compris les blessures aux conséquences graves)	50	69	69	0
Maladies liées au travail	2021	2022	2023	Delta par rapport à l'année précédente
Nombre de décès dus à des maladies liées au travail	0	0	0	0
Nombre de maladies liées au travail	1'000	1'542	1'252	-290

Environnement

Énergie	2021	2022	2023	Delta par rapport à l'année précédente
Consommation d'énergie totale [MWh]	41'273	42'133	45'695	+8,5%
... dont chaleur [MWh]	1'946	1'919	2'539	+32,3%
... dont carburant [MWh]	24'212	25'408	27'393	+7,8%
Consommation d'énergie renouvelable [MWh]	1'521	1'739	3'401	+95,6%
Total part des énergies renouvelables dans la consommation d'énergie [%]	3,7%	4,1%	7,4%	+3,3%
Émissions	2021	2022	2023	Delta par rapport à l'année précédente
Émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1) [t CO ₂ -eq]	7'943	8'293	9'032	+8,9%
Émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie (scope 2) [t CO ₂ -eq]	1'613	1'468	1'446	-1,5%
Émissions indirectes de gaz à effet de serre en amont et en aval (scope 3) [t CO ₂ -eq]	-	-	60'512	
Total des émissions de gaz à effet de serre, scopes 1 et 2 [t CO ₂ -eq]	9'556	9'761	10'478	+7,3%
Total des émissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3 [t CO ₂ -eq]	-	- ⁶	70'990	
Émissions dans l'air	2021	2022	2023	Delta par rapport à l'année précédente
NO _x [kg]	14'820	16'260	15'516	-4,8%
PM [kg]	1'197	1'198	1'079	-11%
Eau	2021	2022	2023	Delta par rapport à l'année précédente
Consommation d'eau [m ³]	22'340	28'106	26'022	-7,4%

⁶ Les émissions du scope 3 ont été collectées pour la première fois en 2023.

MÉTHODOLOGIE: DESCRIPTION DES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Cette description de la méthode présente la procédure de calcul des émissions de scope 1, 2, et 3 pour l'année civile 2023. L'objectif est de créer une base compréhensible et transparente pour les calculs d'émissions du Thommen Group.

Limite du système

La comptabilisation des émissions suit le protocole des gaz à effet de serre (GHG Protocol). L'approche «Operational Control» (Contrôle opérationnel) a été choisie pour définir les limites du système. Concrètement, l'analyse porte sur les sites du Thommen Group, tant en Suisse qu'à l'étranger. Sont exclues les entreprises dans lesquelles le Thommen Group ne détient qu'une participation minoritaire sans contrôle opérationnel.

Bilan des gaz à effet de serre

En accord avec le GHG Protocol, les émissions de gaz à effet de serre du Thommen Group ont été réparties et comptabilisées comme suit:

Scope 1 (émissions directes):

Celles-ci comprennent les émissions dues à la production de chaleur, à la consommation de carburant des véhicules, ainsi qu'aux fuites de réfrigérant des systèmes de climatisation.

Scope 2 (émissions indirectes liées à l'achat d'énergie):

cette catégorie comprend toutes les émissions de gaz à effet de serre résultant de l'achat d'électricité et de chauffage urbain. Sauf mention contraire, l'approche «market-based» (basé sur le marché) a été prise en compte pour le calcul des émissions.

Scope 3 (autres émissions indirectes):

sauf indication contraire, les différentes catégories ont été prises en compte dans leur intégralité. Les points suivants doivent être pris en compte pour le calcul:

- Les émissions de la catégorie 3.3 (Émissions en amont des carburants et de l'électricité achetés) sont incluses dans les émissions de scope 1 et 2.
- Les catégories 3.4 (Transport et distribution en amont) et 3.9 (Transport et distribution en aval) n'incluent pas les émissions dues au transport routier, ni la catégorie 3.12 (Traitement en fin de vie des produits vendus) en raison du manque de données.
- Dans la catégorie 3.5 (Déchets), les quantités de déchets des fractions déchets spéciaux, ordures ménagères/RBA, carton/papier et bois usagé ont été prises en compte.
- Les catégories 3.8 (Immobilisations corporelles prises en location ou en leasing), 3.13 (Immobilisations corporelles données en location ou en leasing) et 3.14 (Franchises) ont été considérées comme non pertinentes pour le Thommen Group.
- Dans la catégorie 3.10 (Transformation des produits vendus), les émissions de scope 1 et 2 des acheteurs directs de niveau 1 ont été prises en compte.
- En raison de l'activité commerciale de Thommen, dans laquelle les matériaux vendus ne sont transformés en produits finis qu'en aval, la catégorie 3.11 (Utilisation des produits vendus) ne génère aucune émission imputable à Thommen.

Base de données

Les données couvrent toujours une année civile, du 01/01 au 31/12. La collecte des données a été effectuée à la fois directement sur les sites et par le contrôle de gestion. Lorsque des données directes faisaient défaut, des

estimations basées sur les chiffres de l'année précédente ont été utilisées. Pour les données qui n'ont pas pu être collectées ou estimées à partir des valeurs de l'année précédente, des valeurs moyennes habituelles dans la branche ont été utilisées.

Facteurs d'émission

Les facteurs d'émission de gaz à effet de serre pour les scopes 1 et 2 reposent sur les données fournies par le KBOB (électricité, chaleur, carburants) et l'Office fédéral de l'environnement (fluides frigorigènes).

Les facteurs d'émission de gaz à effet de serre pour le scope 3 se basent sur les données mises à disposition par DEFRA (2022), Exiobase, Mobitool (CFF), le rapport annuel 2022 de La Poste Suisse et nos acheteurs.

INDEX GRI

Déclaration d'application

GRI 1: Bases 2021	La société Thommen AG a publié les informations indiquées dans cet index GRI pour la période du 1 ^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 en se référant aux normes GRI.
----------------------	---

Informations générales

L'organisation et ses pratiques en matière de rapports

GRI 2: Données générales 2021	2-1 Profil de l'organisation	p. 4
	2-2 Entités prises en compte dans le rapport de durabilité de l'organisation	p. 5 Page d'accueil
	2-3 Période de référence, fréquence des rapports et point de contact	p. 43
	2-4 Rectification ou nouvelle présentation des informations	p. 43
	2-5 Examen externe	p. 43

Activités et personnel

	2-6 Activités, chaîne de valeur et autres relations commerciales	Page d'accueil
	2-7 Employés	p. 36

Gestion d'entreprise

	2-9 Structure de direction et composition	p. 9 Page d'accueil
	2-11 Président de l'organe de contrôle suprême	p. 9
	2-12 Rôle de l'organe de contrôle suprême dans la supervision de la gestion des impacts	p. 9
	2-13 Délégation de la responsabilité pour la gestion des impacts	p. 9
	2-14 Rôle de l'organe de gouvernance suprême dans le reporting du développement durable	p. 9
	2-16 Transmission de préoccupations critiques	p. 34

Stratégie, politiques et pratiques

	2-22 Déclaration d'application de la stratégie de développement durable	p. 2-3
	2-23 Déclaration d'engagement sur les principes et les modes d'action	p. 35 Page d'accueil
	2-24 Intégration des déclarations d'engagement sur les principes et les modes d'action	p. 35
	2-27 Respect des lois et des règlements	p. 34
	2-28 Adhésion à des associations et groupes d'intérêt	p. 30-31 Page d'accueil

Thèmes essentiels

GRI 3: Thèmes essentiels en 2021	3-1 Procédure d'identification des thèmes essentiels	p. 11
	3-2 Liste des thèmes essentiels	p. 12-13
	3-3 Gestion des thèmes essentiels	p. 12-13

Données spécifiques au thème

GRI 205: Anticorruption 2016	205-2 Communication et formation sur les politiques et procédures de lutte contre la corruption	p. 34
	205-3 Incidents de corruption confirmés et mesures prises	p. 34
GRI 206: Comportement anticoncurrentiel	206-1 Procédures judiciaires relatives aux pratiques anticoncurrentielles, aux ententes et aux monopoles	p. 34
GRI 301: Matériaux 2016	301-1 Matériaux utilisés en poids ou en volume	p. 36
GRI 302: Énergie 2016	302-1 Consommation d'énergie au sein de l'organisation	p. 16 p. 37
	302-4 Réduction de la consommation d'énergie	p. 16 p. 37
GRI 303: Eau et assainissement 2018	303-5 Consommation d'eau	p. 23 p. 37

GRI 305: Émissions 2016	305-1 Émissions directes de GES (scope 1)	p. 18 p. 37
	305-2 Émissions indirectes de GES liées à l'énergie (scope 2)	p. 18 p. 37
	305-3 Autres émissions indirectes de GES (scope 3)	p. 18 p. 37
	305-5 Réduction des émissions de gaz à effet de serre	p. 18 p. 37
	305-7 Oxydes d'azote (NO _x), oxydes de soufre (SO _x) et autres émissions atmosphériques significatives	p. 21 p. 37
GRI 306: Déchets 2020	306-3 Déchets produits	p. 22 p. 36
GRI 401: Emploi 2016	401-4 Nouvelles embauches et rotation du personnel	p. 36
	401-3 Congé parental	p. 28
GRI 403: Sécurité et santé au travail 2018	403-1 Système de gestion de la sécurité et de la santé au travail	p. 25
	403-2 Identification des dangers, évaluation des risques et enquêtes sur les incidents	p. 26
	403-5 Formation des employés en matière de sécurité et de santé au travail	p. 26
	403-6 Promotion de la santé des employés	p. 26
	403-7 Prévenir et atténuer les effets sur la santé et la sécurité au travail directement liés aux relations commerciales	p. 25-26
	403-8 Taux de couverture du système de management pour la sécurité et la santé au travail	p. 25
GRI 404: Formation initiale et continue 2016	404-2 Programmes d'amélioration des compétences des employés et d'aide à la transition	p. 26-27
	404-3 Pourcentage d'employés recevant une évaluation régulière de leurs performances et de leur développement professionnel	p. 36
GRI 405: Diversité et égalité des chances 2016	405-1 Diversité dans les organes de contrôle et parmi les employés	p. 28
	405-2 Rapport entre le traitement de base et l'indemnité des femmes et le traitement de base et l'indemnité des hommes	p. 28
GRI 406: Non-discrimination 2016	406-1 Incidents de discrimination et mesures correctives prises	p. 28
GRI 408: Travail des enfants 2016	408-1 Sites et fournisseurs présentant un risque important de travail des enfants	p. 34

Le rapport de durabilité du Thommen Group est publié chaque année.

Aucun audit externe du rapport n'a été réalisé.

n'y a pas de rectification ou de nouvelle présentation des informations du rapport de l'année dernière.

Contact en cas de questions sur le rapport

Thommen Services AG
Bahnhofstrasse 44
CH-4303 Kaiseraugst
Téléphone +41 61 815 22 22
marketing@thommengroup.com

MENTIONS LÉGALES

Éditeur

Thommen Services AG
Bahnhofstrasse 44
CH-4303 Kaiseraugst
Téléphone +41 61 815 22 22
marketing@thommengroup.com
thommengroup.com

Rédaction

Thommen Services AG, Kaiseraugst

Traduction

tolingo GmbH

Ce rapport de durabilité est publié uniquement sous forme numérique en allemand, anglais et français. La version originale en langue allemande fait foi.

© Thommen Services AG,
Kaiseraugst, juin 2024